



CHAPITRE 2

Le commerce des biens et services

Élargissement de l'accès aux marchés des produits

La croissance et la prospérité du Canada dépendent du degré d'ouverture des marchés mondiaux ainsi que de la stabilité, la prévisibilité et la transparence de l'environnement commercial. C'est pourquoi le gouvernement du Canada s'emploie à élargir l'accès des produits canadiens aux marchés au moyen de négociations menées aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral.

Dans les négociations sur l'accès aux marchés des produits non agricoles qui ont lieu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), par exemple, le gouvernement souhaite que les droits de douane soient éliminés ou du moins abaissés considérablement. Du côté de l'agriculture, il continue de réclamer un traitement égal en faveur de tous à l'échelle internationale, notamment par l'élimination des subventions à l'exportation, une diminution sensible des soutiens internes qui faussent les échanges et une authentique amélioration

de l'accès aux marchés. Dans les discussions portant sur l'élaboration de règles d'origine communes, son objectif est d'établir un régime qui se caractérise par la transparence et la certitude, et qui reflète le caractère mondial des chaînes d'approvisionnement.

Une autre priorité canadienne à l'OMC consiste à établir des règles rigoureuses et contraignantes sur la facilitation du commerce afin de maximiser la transparence et de simplifier les formalités douanières. En plus de réclamer l'adoption de règles améliorées et plus claires sur les recours commerciaux dans les négociations actuelles à l'OMC, le gouvernement surveille de près les lois et pratiques de ses principaux partenaires dans ce domaine et, le cas échéant, n'hésite pas à intervenir. Ces interventions visent des politiques ou des pratiques susceptibles de porter préjudice aux exportateurs canadiens lorsque des recours commerciaux sont invoqués. Lors des enquêtes menées dans le cadre d'un recours commercial, le gouvernement prodigue information et conseils aux exportateurs canadiens concernés.